

**EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 25 mai 2020**

DEL.2020.05.25-002 - Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.

L'an deux mil vingt, le vingt cinq mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 29
- Nombre de procurations : /
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2020

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

28 MAI 2020

Bureau du Courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.05.25-002 - Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.

Rapporteur : Madame le MAIRE

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.2122-1 et L.2122-2 ;

Madame le Maire expose que :

Il appartient au Conseil municipal de déterminer le nombre d'Adjoints au Maire.

Ce nombre ne peut être inférieur à 1 et ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Madame Le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 8.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE
Après en avoir délibéré

Pour : 29
Contre : /
Abstention(s) : /

✚ **Décide** de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 8.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 25 mai 2020



Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre